

REPUBLIQUE FRANÇAISE

FAVERGES DE LA TOUR

Numéro SIRET : **21380162400015**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LA TOUR DU PIN

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M14

ANNEE 2017

Code INSEE 38162	FAVERGES DE LA TOUR BUDGET COMMUNAL M14	CA 2017
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 299
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	49
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE DE COMMUNES LES VALS DU DAUPHINE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
596 202,00	633 957,00	454,07	754,97

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	443,90	443,51
2	Produits des impositions directes / population	228,47	228,47
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	560,19	560,19
4	Dépenses d'équipement brut / population	116,29	136,48
5	Encours de la dette / population	79,67	71,86
6	DGF / population	86,44	65,15
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	56,33%	0,45%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	80,64	1,01
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	20,76%	0,24%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	14,22%	0,13%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 576 625,52	G 727 681,62
	Section d'investissement	B 177 291,19	H 455 290,98
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 557 147,70 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		753 916,71 = A+B+C+D	1 740 120,30 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	576 625,52 = A+C+E	727 681,62 = G+I+K
	Section d'investissement	177 291,19 = B+D+F	1 012 438,68 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	753 916,71 = A+B+C+D+E+F	1 740 120,30 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	226 000,00	187 194,30	0,00	0,00	38 805,70
012	Charges de personnel	335 000,00	324 822,15	0,00	0,00	10 177,85
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65	Autres charges gestion courante	66 750,00	60 514,20	0,00	0,00	6 235,80
Total des dépenses de gestion courante		629 750,00	572 530,65	0,00	0,00	57 219,35
66	Charges financières	4 100,00	4 094,87	0,00	0,00	5,13
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	23 150,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		657 000,00	576 625,52	0,00	0,00	80 374,48
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	20 000,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		20 000,00	0,00			20 000,00
TOTAL		677 000,00	576 625,52	0,00	0,00	100 374,48
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	15 000,00	2 212,66	0,00	0,00	12 787,34
70	Produits des services	67 000,00	74 089,38	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	428 000,00	432 996,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	161 500,00	209 326,85	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	5 500,00	8 073,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		677 000,00	726 697,89	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	4,85	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	978,88	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		677 000,00	727 681,62	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		677 000,00	727 681,62	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		(3) 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 500,00	5 091,06	0,00	408,94
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	663 938,00	123 401,09	0,00	540 536,91
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	239 000,00	22 570,67	0,00	216 429,33
Total des dépenses d'équipement		908 438,00	151 062,82	0,00	757 375,18
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	10 200,00	10 143,00	0,00	57,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	50 095,70			
Total des dépenses financières		60 295,70	10 143,00	0,00	50 152,70
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		968 733,70	161 205,82	0,00	807 527,88
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	115 918,50	16 085,37		99 833,13
Total des dépenses d'ordre d'investissement		115 918,50	16 085,37		99 833,13
TOTAL		1 084 652,20	177 291,19	0,00	907 361,01
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	35 419,06	85 755,15	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 438,00	18 504,33	0,00	7 933,67
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		61 857,06	104 259,48	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	135 000,00	140 217,19	0,00	0,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	194 728,94	194 728,94	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		329 728,94	334 946,13	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		391 586,00	439 205,61	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (1)	20 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	115 918,50	16 085,37		99 833,13
Total des recettes d'ordre d'investissement		135 918,50	16 085,37		119 833,13
TOTAL		527 504,50	455 290,98	0,00	72 213,52
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		557 147,70			

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
---	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	187 194,30		187 194,30
012	Charges de personnel	324 822,15		324 822,15
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	60 514,20		60 514,20
66	Charges financières	4 094,87	0,00	4 094,87
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		576 625,52	0,00	576 625,52
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	10 143,00	0,00	10 143,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 091,06	0,00	5 091,06
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	123 401,09	16 085,37	139 486,46
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	22 570,67	0,00	22 570,67
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		161 205,82	16 085,37	177 291,19
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 212,66		2 212,66
70	Produits des services	74 089,38		74 089,38
73	Impôts et taxes	432 996,00		432 996,00
74	Dotations et participations	209 326,85		209 326,85
75	Autres produits gestion courante	8 073,00		8 073,00
76	Produits financiers	4,85	0,00	4,85
77	Produits Exceptionnels	978,88	0,00	978,88
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		727 681,62	0,00	727 681,62
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	140 217,19	0,00	140 217,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	194 728,94		194 728,94
13	Subventions d'investissement	85 755,15	9 186,70	94 941,85
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	18 504,33	0,00	18 504,33
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	6 898,67	6 898,67
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		439 205,61	16 085,37	455 290,98
Pour information				557 147,70
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				557 147,70

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	226 000,00	187 194,30	0,00	0,00	38 805,70
60611	Eau & assainissement	4 000,00	4 200,36	0,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	27 000,00	21 358,17	0,00	0,00	5 641,83
60618	Autres fournitures non stockable	500,00	137,84	0,00	0,00	362,16
60621	Combustibles	20 000,00	16 054,18	0,00	0,00	3 945,82
60622	Carburants	1 600,00	1 549,66	0,00	0,00	50,34
60623	Alimentation	37 000,00	32 961,67	0,00	0,00	4 038,33
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	1 648,72	0,00	0,00	351,28
60631	Fournitures d'entretien	5 500,00	4 960,72	0,00	0,00	539,28
60632	F. de petit équipement	16 000,00	17 673,63	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	700,00	574,14	0,00	0,00	125,86
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 393,66	0,00	0,00	606,34
6065	Livres,disques,cassettes	1 500,00	1 496,11	0,00	0,00	3,89
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	7 910,64	0,00	0,00	89,36
6068	Autres matières & fournitures	500,00	1 072,13	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	300,00	299,00	0,00	0,00	1,00
61521	Entretien de terrains	13 000,00	13 878,00	0,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	18 000,00	9 107,75	0,00	0,00	8 892,25
615231	Voirie	13 000,00	6 914,53	0,00	0,00	6 085,47
615232	Réseaux	3 000,00	610,71	0,00	0,00	2 389,29
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	3 042,70	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	131,81	0,00	0,00	868,19
6156	Maintenance	7 000,00	5 391,30	0,00	0,00	1 608,70
6161	Assurance multirisque	5 500,00	5 492,59	0,00	0,00	7,41
617	Etudes et recherches	2 000,00	3 528,00	0,00	0,00	0,00
6182	Doc. générale et Technique	1 100,00	911,90	0,00	0,00	188,10
6184	Versements à des organ.form.	4 000,00	2 515,00	0,00	0,00	1 485,00
6188	Autres frais divers	0,00	71,80	0,00	0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	493,30	0,00	0,00	6,70
6226	Honoraires	1 000,00	562,80	0,00	0,00	437,20
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 500,00	3 625,11	0,00	0,00	2 874,89
6237	Publications	5 000,00	2 621,50	0,00	0,00	2 378,50
6238	Frais divers de publicité	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6247	Transp.collectifs	2 000,00	1 715,00	0,00	0,00	285,00
6248	Frais de transports divers	500,00	469,36	0,00	0,00	30,64
6256	Missions	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 400,00	1 085,40	0,00	0,00	314,60
6262	Frais de télécommunication	7 000,00	5 514,34	0,00	0,00	1 485,66
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	2 275,16	0,00	0,00	224,84
6288	Autres services extérieurs	500,00	1 336,61	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
63512	Taxes foncières	500,00	309,00	0,00	0,00	191,00
637	Autres impôts & taxes	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel	335 000,00	324 822,15	0,00	0,00	10 177,85
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	7 793,81	0,00	0,00	2 206,19
6332	Cotisations au FNAL	200,00	211,42	0,00	0,00	0,00
6333	Participat° à la format° prof.	0,00	80,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	3 400,00	3 347,58	0,00	0,00	52,42
6338	Autres impôts & taxes	700,00	634,28	0,00	0,00	65,72
6411	Personnel titulaire	170 000,00	168 630,37	0,00	0,00	1 369,63
6413	Personnel non titulaire	17 500,00	12 657,01	0,00	0,00	4 842,99
64162	Emplois d'avenir	0,00	30 764,64	0,00	0,00	0,00
64168	Autres	44 000,00	16 781,50	0,00	0,00	27 218,50
6451	Cotisations à l'URSSAF	45 000,00	39 410,31	0,00	0,00	5 589,69
6453	Cotisations caisses retraite	33 000,00	34 094,78	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations ASSEDIC	4 500,00	3 744,99	0,00	0,00	755,01
6455	Cotisations Assurances Personnel	5 500,00	5 385,06	0,00	0,00	114,94
6475	Médecine du travail	1 200,00	1 286,40	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65	Autres charges gestion courante	66 750,00	60 514,20	0,00	0,00	6 235,80
6531	Indemnités élus	42 000,00	40 837,39	0,00	0,00	1 162,61
6532	Frais de mission élus	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6533	Cotisations retraite élus	1 800,00	1 713,83	0,00	0,00	86,17
6535	Formation élus	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65541	Compensat° charges territoriales	5 000,00	1 850,40	0,00	0,00	3 149,60
65548	Autres contributions	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
657351	Subv au GFP de rattachement	2 100,00	2 092,58	0,00	0,00	7,42
657362	CCAS	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	13 000,00	12 020,00	0,00	0,00	980,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		629 750,00	572 530,65	0,00	0,00	57 219,35
66	Charges financières (b)	4 100,00	4 094,87	0,00	0,00	5,13
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 100,00	4 094,87	0,00	0,00	5,13
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	23 150,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		657 000,00	576 625,52	0,00	0,00	80 374,48
023	Virement à la sect° d'investis.	20 000,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2017
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 000,00	0,00			20 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	0,00			20 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		677 000,00	576 625,52	0,00	0,00	100 374,48
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	15 000,00	2 212,66	0,00	0,00	12 787,34
6419	Remb. rémunérations de personnel	15 000,00	2 212,66	0,00	0,00	12 787,34
6459	Remb. sur charges de Sécu.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	67 000,00	74 089,38	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	500,00	400,00	0,00	0,00	100,00
70323	Redev occup domaine public	1 000,00	2 315,08	0,00	0,00	0,00
7062	Redev. services à car. culturel	500,00	347,90	0,00	0,00	152,10
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	53 000,00	58 966,40	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	12 000,00	12 060,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	428 000,00	432 996,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	290 000,00	296 789,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	0,00	1 405,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	29 000,00	29 253,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotat° Solidarité Communautaire	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	0,00	1 852,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylones électri.	49 000,00	50 961,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	30 000,00	52 736,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	161 500,00	209 326,85	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	82 000,00	84 629,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	17 000,00	20 178,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	6 000,00	7 481,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	35 024,60	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	9 500,00	5 582,25	0,00	0,00	3 917,75
7478	Autres organismes	0,00	2 822,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attributions du FDTP	40 000,00	38 978,00	0,00	0,00	1 022,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)	500,00	156,00	0,00	0,00	344,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	2 500,00	2 672,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	4 000,00	6 792,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	2 512,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	5 500,00	8 073,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	4 000,00	5 650,00	0,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	1 500,00	2 423,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		677 000,00	726 697,89	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	4,85	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	4,85	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	978,88	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	978,88	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		677 000,00	727 681,62	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
---	-----------	-------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	677 000,00	727 681,62	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 500,00	5 091,06	0,00	408,94
2031	Frais d'études	5 500,00	5 091,06	0,00	408,94
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	663 938,00	123 401,09	0,00	540 536,91
2115	Terrains bâtis	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00
2128	Agencements & aménagements	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
21312	Bâtiments scolaires	8 000,00	3 885,60	0,00	4 114,40
21316	Equipements de cimetièrè	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
21318	Autres bâtiments publics	98 000,00	75 777,34	0,00	22 222,66
21534	Réseaux d'électrification	32 504,00	16 392,32	0,00	16 111,68
21561	Matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21578	Autre matériel et outillage	4 457,00	3 065,54	0,00	1 391,46
2158	Autres matériels & outillage	22 477,00	12 554,00	0,00	9 923,00
21728	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
217534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00
21757	Matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres installations, matériels	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.	9 500,00	9 247,39	0,00	252,61
2184	Mobilier	1 000,00	72,90	0,00	927,10
2188	Autres immo corporelles	3 000,00	2 406,00	0,00	594,00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	239 000,00	22 570,67	0,00	216 429,33
2315	Immos en cours-inst.techn.	119 000,00	15 672,00	0,00	103 328,00
238	Avance / cde immo. corporelle	120 000,00	6 898,67	0,00	113 101,33
Total des dépenses d'équipement		908 438,00	151 062,82	0,00	757 375,18
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	10 200,00	10 143,00	0,00	57,00
1641	Emprunts en euros	10 200,00	10 143,00	0,00	57,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	50 095,70			
Total des dépenses financières		60 295,70	10 143,00	0,00	50 152,70
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		968 733,70	161 205,82	0,00	807 527,88
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	115 918,50	16 085,37		99 833,13
2151	Réseaux de voirie	115 918,50	16 085,37		99 833,13
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		115 918,50	16 085,37		99 833,13
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 084 652,20	177 291,19	0,00	907 361,01
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	35 419,06	85 755,15	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	27 420,15	0,00	0,00
1323	Départements	8 000,00	27 732,00	0,00	0,00
13251	Subv du GFP de rattachement	0,00	30 603,00	0,00	0,00
1328	Autres	27 419,06	0,00	0,00	27 419,06
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 438,00	18 504,33	0,00	7 933,67
217534	Réseaux d'électrification	14 504,00	7 050,94	0,00	7 453,06
21757	Matériel et outillage de voirie	1 457,00	976,51	0,00	480,49
21758	Autres installations, matériels	10 477,00	10 476,88	0,00	0,12
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		61 857,06	104 259,48	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	329 728,94	334 946,13	0,00	0,00
10222	FCTVA	120 000,00	125 542,55	0,00	0,00
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	15 000,00	14 674,64	0,00	325,36
1068	Excédents de fonctionnement	194 728,94	194 728,94	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1385	Grouppt CL et CL statut part.	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		329 728,94	334 946,13	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		391 586,00	439 205,61	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	20 000,00			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		20 000,00	0,00		20 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	115 918,50	16 085,37		99 833,13
1323	Départements	5 918,50	5 918,60		0,00
13251	Subv du GFP de rattachement	10 000,00	3 268,10		6 731,90
238	Avance / cde immo. corporelle	100 000,00	6 898,67		93 101,33
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		135 918,50	16 085,37		119 833,13
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		527 504,50	455 290,98	0,00	72 213,52
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		557 147,70			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2017
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					150 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					150 000,00									
CC7070270	CE RHONE ALPES LYON			25/01/2008	50 000,00	F		4,73	0		A	P	O	A-1
MON280985EUR030	LA BANQUE POSTALE	29/11/2013	05/12/2013	01/12/2014	100 000,00	F		3,73	0		A	C	O	A-1
Total général					150 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				103 485,55					10 143,00	4 094,87	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				103 485,55					10 143,00	4 094,87	0,00	0,00
CC7070270	N			23 485,56	5,00	F		4,73	3 476,33	1 110,87	0,00	0,00
MON280985EUR030	N			79 999,99	11,00	F		3,73	6 666,67	2 984,00	0,00	0,00
Total général				103 485,55					10 143,00	4 094,87	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2017 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	103 485,55					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2017
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		60 295,70	10 143,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		10 200,00	10 143,00
1641	Emprunts en euros	10 200,00	10 143,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 095,70	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	50 095,70	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	50 095,70	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	10 143,00	0,00	0,00	10 143,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		155 000,00	III 140 217,19
Ressources propres externes de l'année (a)		135 000,00	140 217,19
10222	Dotations Fonds divers Réserves	120 000,00	125 542,55
10226	Dotations Fonds divers Réserves	15 000,00	14 674,64
138	Subventions d'investissement	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		20 000,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	20 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	140 217,19	0,00	557 147,70	194 728,94	892 093,83

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 10 143,00
Ressources propres disponibles	IV 892 093,83
Solde	V = IV - II (3) + 881 950,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
--	----	------

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :		
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2017
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	727 681,62
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					433 395,00	426 007,06										6 817,38	7 503,66	
SDH	2015	C	LOGEMENTS SOCIAUX PLAI	CDC	16 790,00	16 526,76	47,00	A		0		0	A-1	€	158,66	265,73		
SDH	2015	C	LOGEMENTS SOCIAUX PLAI	CDC	83 399,00	81 675,37	37,00	A		0		0	A-1	€	775,92	1 740,00		
SDH	2015	C	LOGEMENTS SOCIAUX PLUS	CDC	76 383,00	75 430,85	47,00	A		0		0	A-1	€	1 365,30	969,38		
SDH	2015	C	LOGEMENTS SOCIAUX PLUSP	CDC	256 823,00	252 374,08	37,00	A		0		0	A-1	€	4 517,50	4 528,55		
TOTAL GENERAL					433 395,00	426 007,06										6 817,38	7 503,66	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	10 307,43
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	10 307,43
Provisions pour garanties d'emprunts	D	83 700,68
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	-63 085,82
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	727 681,62
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	-8,67%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	1	2	3	0	3
Rédacteur principal 1° cl.	B	1			1	0	1
Adjoint administratif de 2ème cl	C	1	1	2	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	1			1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	5	11	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	6	5	11	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		1	1	2	1	0	1
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1	1	2	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		10	7	15	5	0	5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
AGENT D'ACCUEIL	C	ADM			3-1	
CONTRAT AVENIR	C	TECH			3-a	
CONTRAT INSERTION	C	TECH			3-a	
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2017
---	----------------

ANNEXES	

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	1 445 000,00	0,000	8,200	0,000	118 490,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	946 300,00	0,000	16,450	0,000	155 666,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	36 200,00	0,000	48,840	0,000	17 680,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000		0,000
TOTAL	2 427 500,00	0,000			291 836,00	0,000

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Faverges de la tour, le 28/03/2018
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A FAVERGES DE LA TOUR, le 28/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

COUTHON Gabriel, Conseiller	
DAMAIS Jean-Marc, 3ème adjoint	
FERNANDES Annie, conseillère	
GAUDET Gisèle, conseillère	
JOLY Claude, conseiller	
KINZONZI Ntelo, Conseiller	
MAJO Chantal, conseillère	
MARREL Cindy, conseillère	
MICHEL Anouck, 2ème adjointe	
PICHEROT Thomas, conseiller	
RABATEL Eric, Conseiller	
REVENU MAGOTTE Anne-Sophie, conseillère	
SCHIAVO Hugues, 1er adjoint	

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VERGER Anne-Laure, conseillère	
--------------------------------	--

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A FAVERGES DE LA TOUR, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.20 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.21 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

p.23 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

p.24 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.25 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.27 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.28 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.29 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.30 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.31 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.32 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A7.4 - Détails pour certains services

p.33 A8 - Etat des charges transférées

p.34 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

p.35 A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

p.36 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.37 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.38 C1.1 - Etat du personnel

p.40 C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.41 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.42 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)